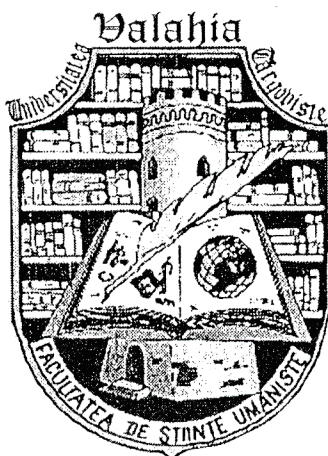


Le Ministère d'Education et de la Recherche  
L'Université „Valahia“ Târgoviște  
Faculté de Sciences Humaines

**ANNALES**  
**D'UNIVERSITÉ „VALAHIA“**  
**TARGOVISTE**



**SECTION**  
**d'Archéologie et d'Histoire**

**Tome VI-VII**

Târgoviște  
2004/2005

## **Collège de Rédaction**

### **Rédacteur en chef:**

Prof. univ. dr. Marin Cârciumaru

### **Rédacteurs responsables:**

Prof. univ. dr. Mircea D. Matei

Prof. univ. dr. Ion Stanciu

Prof. univ. dr. Ion Calafeteanu

Prof. univ. dr. Constantin Preda

Lect. univ. dr. Dragomir Popovici

### **Secrétaires de rédaction:**

Lect. dr. Mircea Anghelinu

Lect. drd. Denis Căprăroiu

Lect. drd. Monica Mărgărit

Lect. drd. Iulian Oncescu

Lect. drd. Marian Cosac

### **Conseil de rédaction:**

- Prof. Marcel Otte - Université de Liège

- Dr. Vasile Chirica - Institutul de Arheologie Iasi

- Prof. dr. Ilie Borzic - Institute of Archaeology of the Academy of Sciences Republica Moldova

- Prof. Jean-Philippe Rigaud - Université de Bordeaux I

- Prof. Arpad Ringer - University of Miskolc

- Dr. Alexandru Suceveanu - Institutul de Arheologie "Vasile Pârvan" Bucuresti

- Dr. Marie-Hélène Moncel - L'Institut de Paléontologie Humaine Paris

- Conf. dr. Alexandru Florin Platon - Universitatea "Al.I. Cuza" Iasi

- Conf. dr. Sabin Adrian Luca - Universitatea "Lucian Blaga" Sibiu

- Conf. dr. Karl Zeno Pinter - Universitatea "Lucian Blaga" Sibiu

### **Technorédacteur:**

Florin Nițulescu

## CUPRINS

Marin Cărciumaru, Marian Cosac, Elena Cristina Nițu - LES DATATIONS C-14 ET LA SUCCESSION CULTURELLE DU PALÉOLITHIQUE, ÉPIPALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE DE LA ROUMANIE / 7

Marian Cosac - L'APPARITION DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR AU CENTRE ET À L'EST DE L'EUROPE – LES HYPOTHÈSES ACTUELLES / 45

Loredana Niță - TECHNOLOGICAL AND FUNCTIONAL OBSERVATIONS REGARDING BACKED IMPLEMENTS FROM POIANA CIREȘULUI, PIATRA-NEAMȚ / 53

Monica Mărgărit - THE ORIGIN AND SIGNIFICANCE OF PALEOLITHIC ART CONTROVERSIES AROUND SEVERAL HYPOTHESES / 61

Daniela Iamandi - SOME OBSERVATIONS CONCERNING THE RESTORING OF A LARGE HERBIVORE SCAPULA (*BOS/BISON?*) DISCOVERED IN THE EPIGRAVETTIAN II LAYER FROM POIANA CIREȘULUI, PIATRA NEAMȚ / 67

Denis Căprăroiu - ASPECTS CONCERNING THE ADOPTION INSTITUTION, FROM THE PRIMITIVE SOCIETIES TO THE MIDDLE AGES / 71

Ștefan Șchiopu - THE PROBLEM OF THE ROMANIAN MEDIEVAL TOWN'S GENESIS IN HISTORIAN P. P. PANAITESCU'S CONCEPTIONS / 77

Mircea D. Matei, Denis Căprăroiu - QUELQUES ASPECTS CONCERNANT LA CULTURE MATERIELLE ET SPIRITUELLE DE LA VALACHIE ET DE LA MOLDAVIE, DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIV-e SIÈCLE / 81

Maria Georgescu - LA PERSONNALITÉ DE MICHEL LE BRAVE ILLUSTRÉE DANS LA PEINTURE MURALE / 87

Maria Georgescu - THE INTERNATIONAL DIMENSION OF THE ROMANIANS' ANTI-OTTOMAN FIGHT BETWEEN THE 15<sup>TH</sup> AND THE 18<sup>TH</sup> CENTURY / 91

Iulian Petrescu - LES RELATIONS DU MÉTROPOLITEN VENIAMIN COSTACHI AVEC LE PRINCE RÉGNANT DE LA MOLDAVIE, MIHAIL STURDZA / 107

Vasile Adrian Costin - THE ORTHODOX CHURCH AND THE YIELDING OF BASARABIA AND BUCOVINA / 111

Costin Nicolae - L'ÉGLISE ORTHODOXE DE MARAMUREȘ / 119

Ciprian Șarpe - INTERNAL AND INTERNATIONAL CONDITIONS FOR THE ESTABLISHING OF THE ROMANIAN PATRIARCHATE / 125

Iulian Oncescu - LA FRANCE ET LA QUESTION DU "PRINCE ÉTRANGER" AU TRÔNE DE LA ROUMANIE (1866) / 131

Ovidiu Băscăanu - L'INDUSTRIE ROUMAINE ENTRE LA CRÉATION DE L'ÉTAT NATIONAL ET LA GUERRE D'INDÉPENDANCE (1860-1878) – ORIENTATIONS ET CONCEPTIONS / 149

Iulian Oncescu - LA REOUVERTURE DE LA CRISE ORIENTALE. LA POSITION DE LA PRÉPARATION DIPLOMATIQUE DE LA ROUMANIE POUR LA PROCLAMATION DE L'INDÉPENDANCE (1875-1877) / 153

Laura Oncescu - INTERFERENCES CULTURELLES ROUMANO-ITALIENNES AU XIX-ÈME SIECLE / 159

Oana Gabriela Laculiceanu - MIHAEL STURDZA - ROMANIAN DIPLOMAT IN COPENHAGEN / 169

Radu Bogdan - UN COURT HISTORIQUE DES SERVICES D'EMERGENCE ET LES PRINCIPAUX CAS DE PROTECTION CIVILE AUXQUELS S'EST CONFRONTE LE DEPARTEMENT DE DAMBOVITA, DANS LA PERIODE 1830 - 1916 / 173

Alexandrina Andronescu - LA VIE SOCIALE DES FRANÇAIS AU XX-ÈME SIÈCLE - LA DÉLIQUANCE JUVÉNILE / 181

Alexandrina Andronescu, Felicia Mihaela Iacob - UNE INSTITUTION CULTURELLE, LA MAISON DE CULTURE / 187

Radu Bogdan - L'INSTITUTION DES SERVICES DE PROTECTION DE LA POPULATION CIVILE DANS LE DEPARTEMENT DE DAMBOVITA, DANS LA PERIODE D'ENTRE LES DEUX GUERRES / 191

Daniel Hrenciuc - AN EPISODE FROM THE ROMANIAN-POLISH RELATIONSHIPS BETWEEN THE TWO WORLD WARS: THE ROMANIAN ARMY CONTRIBUTION TO SETTING POCUTIA FREE / 203

Liviu Al. Stan - THE CONSTITUTION OF 1923 AND THE RÉGIME OF RELIGIOUS DENOMINATIONS A NEW HISTORICAL ASSESSEMENT / 207

Silviu Miloiu - COMMUNIZATION AND FINLANDIZATION: THE STATUS OF ROMANIA AND FINLAND IN THE AFTERMATH OF WORLD WAR II. A COMPARATIVE STUDY / 215

Emanuel Ploceanu - TOWARD THE FUTURE: UNITED STATES AND SOVIET UNION GEOPOLITICAL CONSIDERATIONS AT THE END OF WORLD WAR TWO (1944-1945) / 229

#### COMPTE-RENDUS

Silviu Miloiu - DANIEL HRENCIUC, *ROMÂNIA ȘI POLONIA, 1918-1931. RELAȚII POLITICE, DIPLOMATICE ȘI MILITARE* [ROMANIA AND POLAND - 1918-1931. POLITICAL, DIPLOMATIC AND MILITARY RELATIONS] / 235

Iulian Oncescu - SILVIU MILOIU, *ROMÂNIA ȘI ȚĂRILE BALTICE ÎN PERIOADA INTERBELICĂ* (EDITURA CETATEA DE SCAUN, TÂRGOVIȘTE, 2003) / 237

Ana Dobjanschi - LE MUSÉE LAPIDAIRE DE TIRGOVIȘTE - SCULPTURES DES XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIÈCLES / 238

# QUELQUES ASPECTS CONCERNANT LA CULTURE MATERIELLE ET SPIRITUELLE DE LA VALACHIE ET DE LA MOLDAVIE, DANS LA SECONDE MOITIE DU XIV-e SIECLE

Mircea D. Matei\*, Denis Căprăroiu\*

Le processus historique du renforcement de la vie de l'état de la Moldavie et de la Valachie, dans les derniers décennies du XIV-e siècle, a été loin de se référer seulement aux structures politiques, militaires et administratives –sans lesquelles l'existence même des états serait été inconcevable –, l'une des composantes essentielles du respectif processus étant représentée, en égale mesure, par le modelage d'une culture matérielle et spirituelle de ces deux états roumains. Même si, ni jusqu'à présent, en dépit des controverses prolongées, on n'est pas arrivé à un accord unanime des spécialistes relatif aux rapports entre les concepts de «civilisation» et respectivement, de «culture», il reste en dehors d'aucune doute la réalité que, par le concept de «culture» on définit, tout d'abord, les manifestations du domaine des créations matérielles. Mais, comme ces dernières, tant par leur destination finale que par les buts qui leurs sont attribuées, ne peuvent pas être traitées d'une manière globale –même si elles constituent le résultat de certaines initiatives de l'autorité centrale (du voïvode, donc) –, il est nécessaire de les séparer dans deux catégories distinctes : auliques et ecclésiastiques.

Malgré cela, une observation s'impose, dès le commencement, ayant comme motivation et but une définition claire de la catégorie des maisons princières qui ont assurées d'une manière permanente le cadre organisé dans lequel le pouvoir centrale des deux pays roumains extra-carpatiques se manifestent tel une autorité politique supérieure, ce cadre étant réservé, en égale mesure, à la vie privée du prince et de sa famille, de même qu'à un nombre restreint (au commencement) de collaborateurs proches au voïvode, qui prenaient part également à la direction de l'état. Tout court, il s'agit de se qu'on appelle d'habitude – non sans quelques incertitudes– «Cour princière».

Ainsi, en dépit du fait que, tant en Moldavie qu'en Valachie on a enregistré des progrès notables dans la connaissance des cours princières, l'historiographie roumaine a retardé d'une manière impardonnable de se mettre d'accord sur un point de vue claire (et tant nécessaire!) à savoir la définition de ce qu'on appelle généralement «Cour princière». Vraiment, pendant que certains chercheurs se résument à comprendre par le terme de cour princière exclusivement un site construit, destiné à servir tel une résidence privée au prince et à sa famille (de circonstance aussi pour les plus proches collaborateurs du prince), d'autres considèrent la même cour princière surtout sous son aspect institutionnel, mais, sans exclure, aussi, sa caractéristique de création matérielle, cette dernière position étant, selon notre avis, plus ample et, donc, proche de la réalité.

Dès le commencement des règnes en Valachie et en Moldavie, les voïvode ont bénéficié de telles résidences, où ils exerçaient leur autorité sur leurs pays. Il faut préciser pourtant, qu'en Valachie, une vieille tradition locale, datant du XIII-e siècle et attestée par des sources écrites –*Le Diplôme des chevaliers ioanites* reste comme témoignage sure en ce sens (*DRH D*: 21-8)– a permis l'apparition des cours princières dans la période de l'état, la transformation de la cour du voïvode Seneslau en «cour princière» des Basarab en transformant Curtea de Argeș dans une vraie résidence dynastique.

Les recherches archéologiques amples et de durée, ayant comme suite des résultats remarquables (Constantinescu 1983), ont démontré que la résidence du voïvode Seneslau réunissait, dès le XIII – e siècle, toutes les conditions qui la définissait tel le principal centre politique, administratif et religieux de ce voïvode *local*, et les récits des sources écrites se référant aux événements du Novembre 1330 –le siège d' Argeș par l'armée dirigée par le roide La Hongrie, Charles Robert d'Anjou (*DRH D*: 58)– ne laissent plus des doutes ni sur sa fonction en tant que résidence fortifiée du règne, ce qui permet, également, de mettre en évidence la continuité, sur tous les plans, des fonctions complexes accomplies par la cour princière d' Argeș, transformée, tout le long de presque un siècle, d'une résidence d'une autorité politique locale en «capitale» de l'état médiévale Valaque, qui réunissait, sous un seul pouvoir, les territoires de la droite et de la gauche de l'Olt.

La position retraitée et périphérique d' Argeș, mais aussi par des considérations d'ordre politique, ont déterminé Mircea l'Ancien de «doubler» Curtea de Argeș , par la fondation de nouvelles cours princières, à Târgoviște –dans les années '90 du XIV-e siècle (Stoicescu, Moisescu 1976: 8)– sans que ces dernières conduisent que la première soit abandonnée. La conséquence immédiate de la construction de la nouvelle cour

\* Universitatea „Valahia” din Târgoviște, Facultatea de Științe Umaniste, Catedra de Istorie, str. Lt. Stancu Ion, nr. 34 - 36, Târgoviște, 130105, Dâmbovița.

Il a pas retardée de se manifester –et encore d'une manière décisive–, par le proces de la transformation de Târgoviște dans une ville de plus en plus fleurissante (Moisescu 1979: 10-3). Le fruit du transfert des prérogatives de «capitale» de la Valachie de Argeș à Târgoviște, ce fait nous semble être très naturel, cette constatation gagnant sa vraie signification seulement à la condition de souligner le rôle de l'initiative du prince dans la construction de la nouvelle fondation.

Même si en rapport avec l'histoire du début de la ville de Târgoviște l'archéologie reste, encore, loin de fournir des données suffisamment convaincantes sur l'établissement dans le temps du noyau de la nouvelle site à caractère *urbain*, à présent il n'existe plus des motifs bien fondés pour douter que le site ayant des caractéristiques urbaines de début a précédé ici la construction de la cour princière, ce qui confère à l'initiative du voïvode Mircea une signification à part : sans lier son nom de la fondation de la ville, Mircea l'Ancien lui a conféré un certain caractère et lui a assurée un rôle qui d'autres sites de la fin du XIV-e siècle (à l'exception de Curtea de Argeș) ne l'avaient plus, en l'intégrant dans un système de fondations princières impliquées directement dans l'exercice de l'autorité de l'état, dans le renforcement duquel l'historiographie roumaine le reconnaît tel le voïvode ayant un rôle décisif.

Par comparaison avec ce qui se passait dans la Valachie vers la fin du XIV –e siècle, la Moldavie se présente dans toute autre lumière. Ici, dans l'état roumain situé à l'Est des Carpates, l'évolution des choses a eu lieu dans des conditions qui continuent à rester assez confuses, et c'est à peine pendant le règne de Petru I Mușat (1375 –1391) qu'on se permet des jugements moins grevés d'incertitudes. Cette confusion malheureuse rend considérablement difficile la clarification des mécanismes complexes et du cadre chronologique où il faut situer les rapports entre le règne et la constitution petit à petit d'une structure se basant sur ces initiatives dans le modelage d'un *système* institutionnel (aulique et ecclésiastique) –sur lequel se constitue la consolidation même de la vie de l'état–, en déterminant en même temps une incohérence dérangement dans les raisonnements, non dépassé ni à présent, en dépit des efforts louables faites par l'historiographie roumaine plus ancienne où plus nouvelle.

Il n'y a pas de doutes que la situation pourrait être beaucoup facilitée, si l'on était arrivée à un accord parfait entre les spécialistes, dans le problème, *essentiel*, du caractère *institutionnel* que l'ont eu le pouvoir et l'autorité politique exercés par Dragoș et ses descendants immédiats (Sas et Balç), à l'Est des Carpates. Comme, dans la présente discussion, les problèmes de chronologie ne présentent pas un intérêt capital, notre attention se dirige, naturellement, vers le problème, toujours actuel, de la justification avec laquelle Dragoș peut être considéré le premier voïvode de la Moldavie –dans le sens institutionnel complexe du mot–, de la réponse à cette interrogation dépendant aussi, naturellement, la définition du caractère de la structure politique crée par lui dans la zone extra-carpathique de l'espace roumain.

Même si, à la première vue, il semble être un problème d'intérêt secondaire, la réalité est que seulement la clarification de ses aspects complexes peuvent éclaircir, étape par étape, la signification potentielle de certaines initiatives qui sont attribuées à Dragoș et Sas. Vraiment, si Dragoș *peut* être considéré tel le fondateur de l'état, sa résidence de Baia devrait être considérée telle une vraie *cour princière* (plutôt dans le sens institutionnel du syntagme), autant dans le cas où il n'est pas le fondateur de *dynastie voïvodale* (Neamțu E., Neamțu V., Cheptea 1984; Neamțu 1997) il ne peut pas s'agir d'une cour princière, Siret ne pouvant être considéré, à son tour, la résidence princière (évidement, cela seulement dans le cas où des recherches ultérieures pourront éloigner définitivement le caractère légendaire des initiatives que Sas avait eu à ce regard).

La situation ne se présente pas mieux ni pour Bogdan et ni même pour Lațcu. L'hypothèse, devenue traditionnelle, selon laquelle Bogdan –considéré, d'une manière unanime et définitive, le vrai fondateur de l'état indépendant de la Moldavie– n'a jamais eu la résidence à Baia, n'a été pas remplacé par une autre plus valable, qui aurait lié sa présence en Moldavie, de Rădăuți où de Siret. Il est vraie que dans l'historiographie plus récente on a exprimé l'opinion conformément à laquelle, tout de suite après son établissement définitive en Moldavie (ni cette fois les aspects chronologiques du problème ne font pas l'objet de cette discussion), Bogdan aurait habité pendant quelque temps à Rădăuți, où s'atteste l'existence d'une formation politique locale, avant celle de l'état fondé par le voïvode de Cuhea. D'autre part, la présence de la tombe de Bogdan dans l'église en bois dont on lui attribue la fondation (Giurescu C. C., Giurescu D. 1974: 283) incline la balance (apparemment d'une manière décisive) en faveur de l'hypothèse ci-appelée.

Mais, en ce qui concerne Lațcu., les incertitudes diminuent considérablement, sa présence à Siret (Matei 1986: 19-25) étant unanimement acceptée par les historiens, et de même l'existence, ici, d'une résidence princière, au sens matériel du mot, en dépit du fait que «l'appareil» politico-administratif qui était à la disposition du voïvode était loin d'être constitué. Mais, les plus nombreux problèmes (et encore, loin d'être clarifiés) qui sont soulevés par la personne et le règne de Lațcu sont ceux d'ordre religieux : malgré le fait qu'il était le fils de Bogdan «le fondateur» du Pays et, avec certitude orthodoxe, Lațcu n'apparaît pas à aucun moment de son règne –après Juillet 1368-1375– comme l'initiateur de la fondation d'une église, ni à Siret, ni dans une autre ville de la Moldavie. En échange, par des raisons politiques, il entreprend des actions fermes

pour s'approcher du catholicisme, ce qui le rend connu sur le plan international, sa correspondance avec les papes Urban V et Grégoire XI constituant, en réalité, non seulement le fait qu'il est reconnu en tant que voïvode de la Moldavie, mais aussi la confirmation d'une présence active de l'état roumain de l'Est des Carpates dans la vie politique de l'Europe de ce temps là.

Ce qui tient pourtant du domaine des faits difficiles à comprendre c'est la réalité que, tout en étant orthodoxe, Lațcu devient insistent par sa sollicitation d'avoir l'approbation du pape pour fonder, à Siret, une *évêché catholique* (Hurmuzaki 1887: 160; Moisesescu 1942: 68) –dont il peut être considéré vraiment comme fondateur–, seulement que de toute sa correspondance il ne ressort point l'existence dans le même Siret de plusieurs églises orthodoxes, et cela en dépit du fait que l'appartenance à l'orthodoxie du Pays Moldave, de son voïvode et de sa famille, des boyards et du peuple du pays était une certitude. Dans ces conditions, c'est inacceptable l'éventualité qu'à Siret, il n'existait pas au moins *une église orthodoxe en pierre*, destinée à la vie spirituelle du voïvode et de son entourage, aussi qu'il est difficile à supposer que les citadins orthodoxes n'aurait eu au moins une église en bois qui leur avait appartenu. Et alors, pourquoi cette discrétion totale sur la correspondance du voïvode avec la papauté, concernant l'existence des églises orthodoxes à Siret et (pourquoi pas?) d'une hiérarchie de l'Eglise officielle de la Moldavie, soit qu'elle était à ces débuts ? L'explication, selon notre opinion, ne peut pas être qu'une d'ordre diplomatique, l'absence de toute mention ayant rapport aux réalités de l'orthodoxie de la Moldavie tout en désirant de ménager la susceptibilité des autorités pontificales.

Etant donné qu'il existe tant de signes d'interrogation, un autre problème (parmi les plus importantes) attend elle aussi une réponse pour au moins plausible : si –comme on l'a dit tant de fois– après l'expulsion de la Moldavie de la «dynastie» des Dragoșești, Bogdan «Le Fondateur» aurait eu la résidence à Siret (fait qui n'est pas exclu, mais ni démontré!), la fondation d'une église orthodoxe à Siret aurait paru tel un fait tout naturel, de même que celui que Dragoș serait enterré dans sa propre fondation. Hélas, les choses ne se sont passées de la sorte, et comme les résultats des recherches archéologiques à l'église de Rădăuți sont beaucoup trop convaincantes ( en dépit des réticences manifestées par certains chercheurs), le premier voïvode de la Moldavie indépendante a trouvé sa place pour son repos à l'éternité dans une humble église en bois, fondée par on ne sait qui et on ne sait quand, en s'évitant ainsi Siret.

Si en ce qui concerne Bogdan on pourrait invoquer, éventuellement, une certaine signification politique de la décision voïvodale d'éviter «Le Siret des Dragoșești» (!???), jusqu'à éloigner en totalité les suspensions, la présence, toujours là, à Rădăuți, de la tombe de Lațcu soulève de grands signes d'interrogation, parce que :

a) Après avoir régné à Siret, où, naturellement, une église en pierre ne pouvait pas manquer, Lațcu, lui aussi, enterré, toujours, à Rădăuți dans la même église humble en bois (dans le contexte, il nous semble qu'on parle trop sur le thème de l'enterrement de Lațcu «le catholique» dans une église orthodoxe, seulement sur la décision de sa famille, restée, évidemment, fidèle à la croyance du peuple);

b) L'enterrement du voïvode dans une église orthodoxe ne pourrait pas s'accomplir sans l'accord de l'Eglise orthodoxe de la Moldavie, de même comme il nous semble du domaine de l'évidence que le rituel de l'enterrement ne pouvait être confié qu'à un prélat de rang inférieur;

c) Quoi qu'il serait, l'influence de l'Eglise catholique à Siret (par rapport à ça, nous sanctionnons le fait que dans notre historiographie s'est créé le faux problème de la demande de Lațcu, adressée à la papauté, que le Siret soit élevé *au rang de ville*), il est plus difficile à croire que sa résistance/opposition à l'enterrement de Lațcu à Siret serait été décisive, seulement vu le fait que celui-ci est resté, en réalité, toujours fidèle à la croyance de ses parents. C'est pourquoi nous sommes d'avis que les vraies raisons de la présence de la tombe de Lațcu à Siret demandent encore certaines explications vraiment plausibles.

De toute manière, l'absence de toute information sur l'existence au moins d'une église orthodoxe à Siret et, également, l'existence de plus d'une présomptive hiérarchie au sein de l'Eglise orthodoxe de la Moldavie pendant le règne du même Lațcu ne doit pas nous conduire, en aucun cas, à des conclusions faites en hâte, en défaveur de l'orthodoxie locale.

La situation s'améliore d'une manière substantielle, concernant la connaissance des réalités de la Moldavie pendant la période d'après le règne de Lațcu, les initiatives de Petru I Mușat (1375-1392) montrant une politique interne, aussi complexe que cohérente.

Au sujet de la consolidation de l'autorité du prince sur le plan interne, il n'est pas question de ne pas faire l'observation que les initiatives de Petru I Mușat doivent être appréciées globalement, chacune d'entre elles se constituant dans une composante de la politique unitaire, grâce à laquelle, à la fin du règne du voïvode, la Moldavie se présente tel un état entièrement consolidé. Tout en évitant à bon escient d'aborder, dans ces pages, les problèmes soulevés par la reconnaissance unanime des historiens des mérites du Petru I Mușat d'assurer à la Moldavie un système défensif basé sur des cités en pierre, nous allons tirer l'attention sur deux autres composantes de la même politique, dont le but final a été déjà atteint – l'exercice de l'entière autorité du règne sur tout le territoire de l'état roumain de l'Est des Carpates:

a) Si, concernant le règne de Lațcu, l'attention des spécialistes s'est dirigée, surtout, vers les problèmes d'ordre confessionnel –en essayant, en premier lieu, de trouver l'explication la plus plausible de «l'abandon» de l'orthodoxie de la famille et de son pays en faveur du catholicisme et, également, de l'enterrement du «catholique» Lațcu dans une église orthodoxe–, dans l'analyse des principaux problèmes internes du règne de Petru I Mușat l'accent se pose sur le problème de la politique systématique de ce dernier d'implanter des *Cours princières*<sup>1</sup> dans quelques villes importantes du pays.

Sur un fond d'incertitudes, l'initiative de Petru I Mușat d'assurer au règne des résidences privées – investies avec des fonctions complexes– exprime, pour la première fois dans l'histoire de la Moldavie à peine fondée, la manifestation d'une préoccupation voïvodale à «longue portée». Vraiment, la construction des Cours princières dans les villes de Hârlău, Suceava et Neamț acquiert des significations complexes, surtout dans le sens que le règne affirme son autorité sur toute la Moldavie du temps, tout en instituant un vrai contrôle sur celle-ci. Le fait que de telles initiatives se sont matérialisées en même temps avec de très imposantes et puissantes cités en pierre (Matei, Cârciumar, 2004: 122-24) –et non pas par hasard à Suceava et à Neamț–, nous conduit à une conclusion naturelle (et, encore, non suffisamment soulignée): Petru I Mușat a été non seulement un fondateur remarquable, mais, en premier lieu, l'initiateur d'une politique pensée d'une manière cohérente et appliquée systématiquement;

b) En ce qui concerne la politique du même voïvode dans le domaine tant sensible de la vie spirituelle du pays, les appréciations favorables sont tout aussi justifiées, Petru I Mușat se révélant par tout ce qu'il a entrepris un serviteur fidèle de l'Eglise orthodoxe de la Moldavie.

Afin de donner une dimension exacte et réaliste des mérites incontestables du fils de Mușata sur la protection et l'essor de la vie religieuse de la Moldavie, il est obligatoire de tenir compte de certaines coordonnées essentielles de la complexité de la situation à laquelle le voïvode a dû faire face, tant dans sa vie personnelle, que dans celle de la vie de l'état à la tête duquel il se trouvait, pendant plus d'une décennie et demie. Vraiment, quoique l'historiographie roumaine accorde à ce problème une attention secondaire non justifiée, il faut traiter avec l'importance quelle se doit le fait que Petru I a été le fils d'une catholique fervente, non peu de fois louée par la papauté pour sa fidélité envers «la droite croyance» et pour le soutien qu'elle n'a pas cessé d'accorder à l'Eglise catholique.

Vu de cette perspective, l'inscris laissé par l'évêque Ioan de Sultaniech, inseris du contenu duquel il résulte que le fils de la Princesse Margareta aurait appartenu lui aussi au rite occidental, doit être considéré comme une réalité –parce qu'il est difficile à admettre qu'une mère catholique aurait baptisé son fils dans le rite de l'Orient–, tout aussi vraie étant le fait que *Petru I a été un voïvode orthodoxe*. Même si on ne connaît pas la durée de l'appartenance du voïvode au rite Occidental, il est impossible d'éviter la tentation de faire une comparaison entre la position envers le catholicisme de Lațcu et de Petru I.

Né orthodoxe et devenu catholique par des raisons d'état, Lațcu n'a pas prouvé sa fidélité envers le nouveau rite qu'il avait adopté, pendant que, né catholique, Petru I a fait, dans des conditions inconnues, l'acte de courage d'abandonner le catholicisme en faveur de l'orthodoxie traditionnelle du peuple auquel il lui est devenu voïvode et défenseur. En ce qui nous concerne, nous sommes d'avis que l'une des plus plausibles explications de cet abandon courageux du catholicisme devrait être cherchée toujours dans le domaine des raisons d'état: en tirant les conclusions naturelles de l'expérience échue de Lațcu, le fils de Mușata aurait compris bientôt qu'une Moldavie «catholicisée», se trouvant au milieu entre deux grands états catholiques (La Hongrie et La Pologne), serait devenue une proie facile, de manière qu'au jeune voïvode lui a semblé naturelle d'embrasser l'orthodoxisme traditionnel de la Moldavie et de ses habitants<sup>2</sup>.

Le raisonnement antérieur, sans être une simple spéculation, peut être soutenu par une série d'arguments, chacun ayant une signification individuelle, mais qui contribuent ensemble à l'entendement des motivations intimes des décisions du voïvode: à savoir l'initiation des négociations à Constantinople pour qu'on reconnaisse ici le droit de la Moldavie d'avoir une Métropole propre autocéphale (Șerbănescu 1986: 109-127), avant à la tête un prélat local (dans la personne de Iosif, membre de la famille voïvodale); la présence du seul dignitaire ecclésiastique –attestée par des documents– à la festivité destinée à la conclusion du contrat de vassalité envers la Pologne, de l'an 1387, celui-ci étant le métropolitain Kiprian du Kiev; la fondation d'importantes églises de culte *orthodoxe*, parmi lesquelles des plus renommées ont été l'église St. Gheorghe (Mirăuți) de Suceava, la première église en pierre de Probota et la première église de la future monastère de Neamț.

Parmi les arguments invoqués plus haut, nous sommes disposés à accorder une signification spéciale à la première: l'insistance avec laquelle Petru I et ses successeurs à la chaise voïvodale (Roman I et Ștefan I) ont demandé qu'à la tête de la Métropole de la Moldavie soit nommé Iosif le Moldave a exprimé justement l'essence de la politique d'état des premiers Mușatini, pour lesquels l'affirmation internationale de la Moldavie orthodoxe s'est avérée plus importante que les représailles auxquelles le pays a été soumis, suite au refus répétés d'accepter la nomination de prélats grecs à la tête de la hiérarchie de l'église de la Moldavie.



Une comparaison entre les réalités de la Moldavie et celles de la Valachie de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, concernant l'évolution de la vie spirituelle, nous dirige, sans aucune possibilité d'erreur, à la conclusion que l'état roumain du Sud des Carpates a fait des pas beaucoup plus rapides et plus précoces dans l'organisation de la structure religieuse et nous ne croyons pas que l'opinion qu'à ce fait a contribué une série de facteurs soit erronée, dont la mention ici, au moins en résumé, s'avère strictement nécessaire.

Selon une opinion qui s'est généralisée dans l'historiographie roumaine, le processus historique même de la formation de l'état indépendant la Valachie a présentée des caractéristiques similaires à celui se trouvant à l'Est des Carpates, l'organisation politique supérieure du territoire d'entre les Carpates Méridionales et le Danube ayant à la base des structures politiques locales –bien connues du point de vue documentaire–, et l'unification de ces structures territoriales est revenue, en exclusivité, aux forces internes. D'autre part, les liaisons anciennes et traditionnelles de ce territoire avec l'espace orthodoxe balkanique ont facilitée l'organisation beaucoup plus précoce, dans la Valachie, d'une vie spirituelle structurée du point de vue de la hiérarchie, la marque du Constantinople étant visible dans toutes ses domaines de manifestations.

L'organisation d'une structure des églises de la Valachie atteint le sommet le plus élevé dans l'an 1359, année où – sur les insistances répétés du voïvode Nicolae Alexandru (le fils et successeur dans la chaise princière de Basarab «le Fondateur») – le Patriarcat de Constantinople donne son accord pour la constitution de la première métropole autocéphale, toujours sur l'insistance du voïvode roumain, étant nommé métropolitain de la Valachie, Iachint, qui avait détenu la même haute dignité dans le puissant centre orthodoxe de Vicina (Giurescu 1959: 673-672; Marina 1959: 665-672). Mais, en rapport avec le moment où se constitue la métropole de la Valachie et, également, avec la personne désignée à exercer la haute dignité, on ne peut pas éviter de faire deux remarques, toujours se référant à une comparaison entre les réalités des deux états roumains extra- carpatiques. En premier lieu, il est à observer que, dans les deux états roumains, par la constitution des métropolies autocéphales l'on poursuivait, en égale mesure, la consolidation, sur le plan interne, de l'autorité centrale, et sur le plan extérieur, on ratifiait la reconnaissance internationales des deux états, ce qui équivalait aussi avec la consolidation du prestige de l'orthodoxie, en général (Obolenski 2002: 384-85).

En seconde lieu, on ne peut pas ignorer la différence essentielle entre la politique des voïvodes des deux pays roumains. Ainsi, si les démarches de Nicolae Alexandru ont été comblées d'un succès rapide –en base duquel se trouvait sans aucun doute, non seulement l'acceptation d'un prélat grec dans le siège métropolitain, mais la sollicitation adressée par le voïvode en ce sens–, la Moldavie a du traverser un calvaire – il ne faut pas oublier le fait que ce conflit a duré une décennie et demie, en s'arrivant, comme mesure punitive, jusqu'à une vraie excommunication du voïvode, des prélats, des boyards et du peuple du pays–, du seulement aux insistances répétées du règne qu'à la tête de l'Église de la Moldavie soit nommé un prélat roumain, de souche princière. Une autre particularité notable se remarque aussi dans la constitution des demeures de culte, la situation de la Valachie étant, sur ce plan aussi, *dominées* par l'influence des éléments grecs (*ibidem*).

Dans tous les travaux de spécialité, qui traitent sur le problème des commencement du *monachisme organisé* de la Valachie, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, au moine Nicodim (originaire de la Serbie) lui sont reconnus des mérites particulières dans la fondation des premières monastères dans l'espace du Sud des Carpates. Sur l'initiative de ce moine illuminé (qui avait passé une partie de sa vie sur le Mont d'Athos), on a construit aux alentours de Severin la monastère *Vodița*, bénéficiaire de nombreuses donations de la part du voïvode Vladislav-Vlaicu<sup>3</sup>, qui lui a accordée le privilège qu'elle devient une *samovlastie*, c'est à dire qu'elle soit administrée par son propre synode, sans que le prince ou le métropolitain du pays aient le droit d'intervenir. D'ailleurs, après la perte du Severin par la Valachie, l'infatigable Nicodim a fondé une nouvelle monastère, Tismana, dans la région du Gorj, « gratifiée » avec les mêmes privilèges.

Le successeur de Vladislav Vlaicu dans le siège princier de la Valachie, Radu (1377-1383), a continué l'oeuvre de Nicodim, tout en initiant la fondation de deux autres monastères –Cozia et Cotmeana–, qui ont été terminées seulement pendant le règne de Mircea l'Ancien, auquel la monastère de Cozia lui a servi de place pour le repos éternel après sa mort, en Janvier 1418.

Tout en comparant les données concernant la fondation des demeures de culte dans la Valachie et respectivement, la Moldavie, l'on constate facilement l'antériorité chronologique de la situation de la Valachie, en ajoutant à cela la constatation que l'implication du règne dans l'activité ci-dessus a été beaucoup plus active et substantielle, l'une des explications de ces réalités devant être cherchée dans la permanence des liaisons spirituelles de la Valachie avec le monde orthodoxe du Sud du Danube (Obolenski 2002: 285), où les structures d'une église organisée étaient de beaucoup antérieures à celles du Nord du Danube, l'influence puissante du monachisme grec étant, elle aussi, une certitude.

## NOTES:

<sup>1</sup> Ce problème est d'autant plus importante, si l'on tient compte (et on doit en tenir compte !) de l'observation que l'historiographie roumaine est pleine d'affirmations d'une crédibilité plus que discutable, en rapport avec l'existence des cours princières à Baia, Siret et Rădăuți, sans que ces affirmations soit appuyées par un minimum d'épreuves matérielles. En réalité, si l'existence de certaines résidences voïvodales, tout au moins à Rădăuți et à Siret ne peut pas soulever trop de signes d'interrogation, jusqu'à présent personne n'a pas essayé de clarifier le sens exacte de la notion de «cour princière» (dans la période antérieure au règne de Petru I Mușat), de manière qu'aux recherches futures seulement leurs revient la tâche d'établir si une telle *Cour* signifie une simple résidence princière, ou il s'agit d'un vrai complexe aulique, tant concernant l'existence d'un ensemble de constructions, aussi que sous le rapport de la signification institutionnelle du terme.

<sup>2</sup> Le fait de répéter de souligner les mérites réels et incontestables de Petru I dans le soutien de l'orthodoxie de la Moldavie ne doit pas conduire, toutefois, à la conclusion, qui s'avérerait non fondée, que le voïvode a adopté une position intransigeante envers le catholicisme. Au contraire, en appréciant avec lucidité les réalités avec lesquelles il se confrontait –et, surtout, en tenant compte que sa mère Margareta, était une fervente catholique–, Petru I a ménagé les susceptibilités de celle-ci, tout en adoptant des mesures qui ne peuvent être interprétées que dans le sens qu'on a montré déjà. L'une – et peut-être la plus significative d'entre elles – s'est matérialisée par l'accord (*sur la demande expresse de sa mère*) d'un privilège important aux frères prêcheurs de Siret qui par le document connu du 1 Mai 1384 (*DIR A: 1-2*), devenaient bénéficiaires de l'important revenu de la balance de cette ville, quoique, par ce fait, le règne renonçait à des importantes bénéfices qui résultaient des activités développées dans cette vraie «citadelle» du catholicisme de la Moldavie. En réalité, même derrière cette apparente concession se cachaient toujours des raisons de la politique d'état.

<sup>3</sup> Nicodim s'est réjoui du soutien du voïvode Vladislav-Vlaicu (1364-1377), pendant le règne duquel il est venu dans la Valachie.

## BIBLIOGRAPHIE:

- *Documente privind istoria României, veacul XIV, XV, A. Moldova, 1954, vol. I (1384-1475), București.*
- *Documenta Romaniae Historica, D, Relații între Țările Române, 1977, I, București.*
- Hurmuzaki, E., 1887, *Documente privitoare la istoria românilor, I, București.*
- Constantinescu, N., 1983, *Curtea de Argeș. 1200-1400. Asupra începuturilor Țării Românești, București.*
- Giurescu, C. C., 1959, *Întemeierea Mitropoliei Ungrovlahiei*, in *Biserica Ortodoxă Română*, 7-10, București.
- Giurescu, C. C., Giurescu D., 1976, *Istoria Românilor, 2, București.*
- Marina, J., 1959, *Cu prilejul împlinirii a șase sute de ani de la întemeierea Mitropoliei Ungrovlahiei*, in *Biserica Ortodoxă Română*, 7-10, București.
- Matei, M. D., 1986, *Câteva considerații pe marginea începuturilor orașului Siret, în lumina celor mai recente descoperiri arheologice*, în *Revista Muzeelor și Monumentelor – Monumente istorice și de artă*, 2.
- Matei, M. D., Cărciumaru, R., 2004, *Studii noi despre probleme vechi. Din istoria evului mediu românesc*, Târgoviște.
- Moisescu, C., 1979, *Târgoviște. Monumente istorice și de artă*, București.
- Moisescu, G. I., 1942, *Catolicismul în Moldova până la sfârșitul veacului al XIV-lea*, București.
- Neamțu, E., Neamțu V., Cheptea S., 1984, *Orașul medieval Baia în secolele XIV-XVII. Cercetări arheologice din anii 1977-1980, II, Iași.*
- Neamțu, V., 1997, *Istoria orașului medieval Baia (Civitas Moldaviensis)*, Iași.
- Obolensky, D., 2002, *Un commonwealth medieval: Bizanțul*, București.
- Stoicescu, N., Moisescu, C., 1976, *Târgoviștea și monumentele sale*, București.
- Șerbănescu, N., 1986, *Mitropolia Moldovei și Sucevei, șase sute de ani de la prima mențiune documentară cunoscută a existenței ei (1386-1 sept.-1986)*, in *Biserica Ortodoxă Română*, 9-10, București.